



Reçu lettre du procureur de francfort

Par **slek**, le **07/12/2011** à **20:47**

Bonjour,

Je vous écris car ce jour j'ai reçu une lettre simple à mon domicile concernant ma femme.

Cette lettre, intégralement en Allemand, émanant du parquet de Hessen (francfort) dit en gros (de ce que j'ai compris grace à google translate) que ma femme est accusée d'une suspicion de falsification de document au nom d'une autre femme...Chinoise, comme ma femme !

Je n'ai pas compris si c'était en novembre 2010 ou juin 2011, il y a les deux dates.

Dans tous les cas, ma femme n'a jamais falsifié de document ni même mis les pieds en Allemagne !

Ce qui me fait peur c'est que ce soit ma femme qui se soit fait usurper son identité, malgré le fait qu'elle ne s'est jamais fait voler ses papiers et ne les a jamais perdus.

A la fin il est indiqué qu'elle a deux semaines pour se faire connaître, que dans le cas échéant elle renonçait a ses droits / a faire appel /a prouver son innocence ? (je n'ai pas trop compris)

Bref j'ai besoin d'aide car je suis vraiment perdu...

Merci par avance
Sebastien

Par **xavlaw**, le **08/12/2011** à **09:59**

Il faudrait que vous voyez directement avec un avocat allemand, ou un avocat situé en France (là où vous habitez), parlant allemand ou mieux encore étant à la fois avocat en France et en Allemagne (ça existe).

Cordialement

Par **slek**, le **08/12/2011** à **17:15**

Hier j'ai appelé l'ambassade d'Allemagne en France, qui m'a demandé de rappeler ce matin. Malheureusement je n'ai pas pu faute de temps et cet après midi impossible de les joindre.

Du coup je retente ma chance demain entre 9H et 11H... heures d'ouverture de la section consulaire.

Pour l'avocat cela va m'entraîner des dépenses imprévues en cette fin d'année, et de là à me les faire rembourser une fois son innocence prouvée !

En tout cas merci de votre réponse.

Je mettrai à jour le fil en fonction de l'avancée du dossier.

Cordialement
Sebastien